

Dossier de candidature 2026 -2027 RÉSIDENCE DE LA RÉUSSITE - ROCHE D'ARGENT

Qui peut postuler ?

Le dispositif de la résidence pour la réussite s'adresse aux futurs bacheliers qui ont pour projet de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, qui seront étudiants de première année, boursier de l'enseignement supérieur (L1, BTS1, BUT1, CPGE1...) et qui auront obtenu le bac en 2026. De plus, il faudra aussi être soit :

- Issu des « Cordées de la réussite » ou d'un internat d'excellence,
- Issu d'un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), de milieu rural ou de territoire ultramarin,
- Titulaire d'un bac professionnel ou technique,
- Accompagné par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- Jeunes femmes entamant des études scientifiques
- ultramarins
- étudiants internationaux, en partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur

L'entrée dans le dispositif vaut pour 1 an non renouvelable (les candidats boursiers seront prioritaires ensuite pour l'attribution d'un logement Crous en 2027-2028).

Le dispositif de la résidence de la réussite propose une offre de logement dans la résidence universitaire Roche D'argent à Poitiers, des actions de tutorat par des étudiants expérimentés, ainsi qu'une offre d'animations et d'ateliers diversifiés qui contribueront à donner des repères, à favoriser les liens sociaux et un environnement propice à l'épanouissement durant la première année d'études universitaires.

Modalités

Trois démarches distinctes seront à réaliser :

- 1. Formuler une demande de bourse**, entre le 02 mars et le 30 mai 2026 en constituant un Dossier Social Etudiant (DSE) sur le portail <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>
- 2. Formuler une demande de logement sur le dossier social étudiant en ligne**, en cochant la case « Je souhaite un logement en résidence universitaire ». En mai 2026, se connecter à trouverunlogement.lescrous.fr et préciser un vœu de logement de type chambre confort – Cité Roche d'argent.
- 3. Candidater au dispositif de la résidence de la réussite** avant le 7 juillet 2026 en complétant ce dossier de candidature et en l'adressant, accompagné de la notification provisoire de bourse (si je l'ai reçue, sinon à transmettre ultérieurement) par mail à residence.reussite@crous-poitiers.fr

Candidature

Nom et prénom(s) : _____
Genre : _____
Date de naissance : _____
Lieu de naissance : _____
N° INE (identifiant de scolarité) : _____
Adresse actuelle (avec code postal et ville) : _____

Adresse mail (bien indiquer une adresse valide et que vous avez l'habitude de consulter):
_____ @ _____

Scolarité 2025/2026

Établissement fréquenté (nom et ville): _____
Terminale série : _____ Options : _____
Je participe à une cordée de la réussite : oui non
Si oui, indiquer le nom de la cordée de la réussite : _____
Je participe à un internat d'excellence : oui non
Je prépare un Bac technologique ou professionnel oui non
Je souhaite m'engager dans une filière scientifique oui non
Je suis accompagné par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance oui non

Vœux pour l'année universitaire 2026-2027

Indiquez les 4 premiers vœux saisis dans le cadre de votre demande de bourse.

Établissement d'enseignement supérieur (nom et ville)	Diplôme préparé en 2026-2027	Filière

Engagement

Je soussigné,

Atteste de l'exactitude des informations fournies dans ce document et pris connaissance du programme « Résidence de la réussite » proposé par le Crous de Poitiers

J'ai bien noté que, si ma candidature est retenue, je bénéficierai d'un tutorat de 9 heures minimum par mois, auquel je m'engage à participer, ainsi qu'aux ateliers et animations collectives qui me seront proposés.

J'ai également pris note que mon investissement dans la vie de la résidence (animations, événements...) sera nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet :

- Être présent à toutes les réunions mensuelles
- Participer au programme durant toute l'année universitaire
- Être présent au weekend d'intégration

En contrepartie, je serai prioritairement affecté dans un logement au sein de la résidence Universitaire Roche d'Argent, du Crous de Poitiers, pour une durée limitée à un an. L'année suivante, mon statut d'étudiant boursier me donnera priorité pour obtenir un logement dans une autre résidence du Crous de Poitiers.

Signature du candidat ou de la candidate précédée de la mention « lu et approuvé » :

ET signature du ou des parents si le candidat est mineur